



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.383
17 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

**TABLE RONDE SUR L'EXPLOITATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
DANS L'OPTIQUE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE**

14 juin 2004 – Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Les principaux orateurs étaient S. E. Eduardo Campos, Ministre brésilien de la science et de la technologie; M. Jeyaraj Fernandopulle, Ministre sri-lankais du commerce et de la consommation; M. Derek Hanekom, Ministre adjoint de la science et de la technologie de l'Afrique du Sud; l'Ambassadeur Walter Lichem, Directeur général au Ministère autrichien des affaires étrangères; et M. Talal Abu-Ghazaleh, Vice-Président du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications des Nations Unies. Le professeur Calestous Juma, Président du United Nations Millennium Project Task Force on Science, Technology and Innovation, animait les débats.
2. Les orateurs ont réaffirmé que le recours à des applications de la science et de la technique faisant fond sur les connaissances, les compétences et les ressources locales était indispensable à la poursuite de la plupart des OMD, en particulier dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la condition des femmes et la lutte contre la maladie, et que la plupart des pays en développement avaient peu de chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement s'ils ne donnaient pas un rang élevé de priorité à la science et à la technique dans le cadre de leurs programmes de développement.

3. Il n'est pas forcément nécessaire de produire davantage de savoir pour venir à bout de la pauvreté en recourant aux applications de la science et de la technologie. Il faut plutôt que la communauté internationale prête attention au vide institutionnel entre les institutions chargées de produire du savoir et l'élaboration de politiques au niveau international. Un orateur a souligné qu'au niveau intergouvernemental les institutions chargées de créer du savoir n'ont pas de point de contact à l'intérieur du système des Nations Unies. C'est ainsi que rien d'équivalent au Pacte mondial n'existe pour permettre à la communauté scientifique d'être représentée dans les processus d'élaboration des politiques au niveau international, et la science et la technologie sont marginalisées dans les programmes des organisations internationales. Les orateurs ont souhaité que des organes comme la Commission de la science et de la technique au service du développement mettent en place des réseaux et des liens avec le programme politique et fassent en sorte que la prise de décisions à l'échelon international se fonde sur les connaissances scientifiques.

4. Les orateurs ont souligné qu'il était important que les pays en développement renforcent leurs capacités scientifiques et technologiques en investissant davantage dans la formation scientifique à tous les niveaux, et réforment les universités et les instituts de recherche publics pour qu'ils soient adaptés au développement. Ils ont aussi fait ressortir le rôle important que jouent la recherche scientifique, l'innovation technologique, le transfert de technologie et la coopération technique dans le renforcement des capacités scientifiques et technologiques.

5. Dans la plupart des pays en développement les avis scientifiques sont plutôt ponctuels et sont loin d'occuper une place centrale dans la prise de décisions. Il est donc important de créer des institutions, notamment des organes consultatifs scientifiques, afin que les décisions des pouvoirs publics soient scientifiquement fondées et que la science soit mise au service du développement par l'anticipation et la maîtrise des risques encourus et la mise à profit des possibilités entrevues.

6. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il était important d'exploiter efficacement des technologies simples et éprouvées pour répondre aux besoins de développement, tout en réaffirmant que promouvoir la mise au point et l'application de technologies nouvelles et naissantes, tout particulièrement les domaines des biotechnologies, des technologies de

l'information et des communications et de la nanotechnologie, augmentera les chances d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire pour un coût moindre.

7. À propos du transfert de technologie, un orateur a fait observer que si l'Accord sur les ADPIC de l'OMC contient des disciplines clairement définies touchant les droits de propriété intellectuelle, on y trouve une simple déclaration de bonnes intentions «encourageant» les pays développés à transférer des technologies, sans discipline contraignante. À cet égard, la disposition pertinente de l'Accord sur les ADPIC devrait être mise en œuvre afin de soutenir les efforts des pays en développement pour acquérir des technologies.

8. Les orateurs ont également pris note avec préoccupation du sous-investissement dans la recherche-développement en rapport avec le développement. La recherche est de plus en plus axée sur le profit, et non sur la solution des problèmes qui sont un fléau pour l'humanité. Ainsi, 90 % des maladies répandues dans le monde font l'objet de travaux de recherche-développement qui représentent 10 % à peine du budget total dans ce domaine. Étant donnée l'inégalité des revenus à l'échelle mondiale, un développement véritablement durable n'est possible que si toutes les nations participent démocratiquement à la gestion de la science et de la technologie et ne saurait être laissé au jeu d'un marché beaucoup trop idéalisé. Des soins de santé équitables ne sont réalisables que si l'on adopte de nouveaux modèles de recherche-développement dans le domaine de la santé. La communauté internationale a été invitée à trouver des moyens de procéder à des travaux de recherche-développement qui ne soient pas axés sur ce marché.

9. Les orateurs ont aussi exposé l'expérience acquise par leur pays pour mettre la science et la technologie au service du développement économique et social. La politique récemment élaborée par le Brésil en matière industrielle et technologique était axée sur le recours à des systèmes nationaux d'innovation et de développement technologique, en particulier à partir des ressources locales, et dans des domaines comme les TIC et la nanotechnologie pour atténuer efficacement la pauvreté. Le Gouvernement sri-lankais a créé récemment un Office de la technologie de l'information et des communications qui est chargé de mettre en œuvre une stratégie complète en matière de technologie de l'information et des communications à l'échelle nationale, baptisée «carte routière informatique de Sri Lanka». L'un des objectifs clefs de cette stratégie est d'étendre les réseaux aux zones rurales et d'encourager le recours à des solutions technologiques novatrices, comme l'utilisation de centrales solaires pour relier des petites communautés isolées.

Conscient du fait de l'existence qu'une base de ressources humaines solide est capitale pour le développement, l'adaptation et la diffusion de la technologie, le Sri Lanka a lancé un programme visant à développer rapidement la formation aux technologies de l'information et des communications dans le secteur privé et public.

10. Le Gouvernement sud-africain a mis en place un programme complet et ambitieux, assorti d'objectifs concrets, qui porte sur l'approvisionnement en eau courante potable, l'assainissement de base et le logement. Il prévoit en outre d'investir plus de 15 milliards de dollars dans la mise en place d'éléments d'infrastructure au cours des 10 prochaines années. L'innovation et le recours aux technologies nouvelles, en particulier à la biotechnologie, aux TIC et à des techniques de fabrication avancées jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ces projets. Le Gouvernement a également mis en place un programme selon lequel les programmes publics d'atténuation de la pauvreté vont laisser place à des projets axés sur les collectivités, économiquement viables et durables, fondés sur le transfert de technologie à de petites et moyennes entreprises (PME). Tout en s'efforçant de répondre aux besoins élémentaires, le Gouvernement a aussi recensé un certain nombre de domaines dans lesquels il possède un avantage compétitif pour faire avancer le développement. C'est ainsi qu'il compte tirer parti de sa situation géographique pour faire de l'Afrique du Sud une région d'excellence dans les domaines de la technologie spatiale et l'astronomie. Le Gouvernement revoit actuellement sa politique afin de passer du transfert de technologie au partenariat technologique, sachant qu'il faut mettre davantage l'accent sur la formation de façon à se doter de ressources humaines capables non seulement d'adopter et de maîtriser la technologie mais aussi d'innover et de mettre au point des technologies. L'Afrique du Sud envisage en outre de calculer ce que représenterait la mise en œuvre des recommandations relatives à la science et la technologie du Sommet de Johannesburg qui s'est tenu il y a quelques années. Il fera appel à cet effet à la participation d'organisations internationales comme la CNUCED.
